

MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

AVIS PUBLIC DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE #2017-10-0010

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Me Jean-François Grandmont, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal de Bolton-Ouest le 18 décembre 2017 à 19h30 au 9, chemin Town Hall à Bolton-Ouest.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante : #2017-10-0010.

Nature et effets de la demande #2017-10-0010 :

Permettre la réduction de la superficie minimale requise en zone agricole à 2803.6 mètres carrés lorsque la norme prescrite par l'article 4.1.2 du Règlement sur le lotissement #265-2008 est de 5 000 mètres carrés.

Identification du site concerné : L'emplacement visé par la présente demande est situé au 5, chemin Tuer à Bolton-Ouest, situé sur le lot #5 192 551 du cadastre du Québec (matricule : 8706-08-6474).

Toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande.

Donné à Bolton-Ouest, ce 1^{er} décembre 2017.



Me Jean-François Grandmont, OMA
Directeur général et secrétaire-trésorier